Newfoundland Labrador

Government of Newfoundland and Labrador
Department of Environment and Conservation
Environmental Assessment Division

June 17, 2014

Mr. David Schulze
Dionne Schulze - Attorneys
507 Place d'Armes #1100
Montreal, Quebec H2Y 2W8

Dear Mr. Schulze:

Re: Reply to your May 22, 2014 letter concerning the *Species at Risk Impacts, Mitigation and Monitoring Plan* for Labrador-Island Transmission Link Project (Transmission Project): Your File 7550-005

I am writing in response to your letter of May 22, 2014 regarding the *Species at Risk Impacts, Mitigation and Monitoring Plan* (the "Plan"). For purposes of this response I have listed the issues you have noted, and I will address them in order.

Deadlines

As previously communicated to you and your client in correspondence dated March 24, 2014, April 17, 2014 and May 16, 2014, timelines for the post-EA consultation with Aboriginal organizations are not arbitrary. As previously indicated, the Province is prepared at any time during the 30-day period to consider a request for additional time to review any monitoring and mitigation Plan circulated for review by the Proponent. All requests for extensions will be considered on a case by case basis.

During the designated 30 day review period, the Province is prepared to have a teleconference meeting with you and your client to discuss any general or specific issues you may have with the Plan. Upon referral of the Plan, please propose a date and time at any time during the following 30 days, and we will exert every effort to ensure the availability of relevant officials for such a teleconference. If there are specific areas you would like to discuss, please advise so we may invite the appropriate technical staff. Moreover, should the teleconference reveal that further discussions are warranted, a face-to-face meeting may be arranged.

Funding

The Province's view on funding has been previously communicated to you and your client in correspondence dated March 24, 2014, April 17, 2014 and May 16, 2014.

Effects

As you are no doubt aware, the Red Wine Mountain Herd (RWMH) was federally listed under the *Species at Risk Act* (SARA) in 2001 provincially listed under the Newfoundland and Labrador *Endangered Species Act* (NL ESA) in 2002. Harvesting animals from this herd has been prohibited since then. This conservation initiative predates the Lower Churchill Projects: Hydroelectric Generation and Labrador-Island Transmission Link. The Province does not, therefore, see activities associated with these Projects as directly affecting the ability of the Ekuanitshit to harvest from the RWMH.

Form of the Mitigation Plan

In correspondence dated March 24, 2014, the Province indicated to you that an early draft of the Plan was referred to Aboriginal governments / organizations for review. The Province determined that as substantive changes were required to that first draft of the Plan, a further iteration of the Plan would be referred for Aboriginal consultation, as per the Project's Aboriginal Consultation Guidelines, once the proponent had made the required revisions. Government understands the proponent will soon be in position to submit the revised Plan, at which time a 30 day period will be allocated for Aboriginal consultation. As previously indicated, the Province will, as a courtesy to your client, ensure that the portion of this revised Plan relative to caribou in Labrador will be translated into French.

Form of Communication

As you have indicated, the Ungava Peninsula Caribou Aboriginal Round Table (UPCART) is currently studying three herds: the George River, Leaf River and Torngat Mountains herds. Our reference to the UPCART was to demonstrate Government's willingness to work with the Innu people and not, as you suggested, as a distraction tactic. Any concerns the Ekuanitshit have with the Red Wine Mountain herd can be addressed during the teleconference and Aboriginal consultation processes outlined earlier in the letter.

Once again, thank you for bringing your concerns to our attention.

Sincerely,

Ivy Stone
Environmental Assessment Division

Cc. Chief Jean-Charles Piétacho, Conseil des Innus de Ekuanitshit (BY FAX: 418-949-2085)
Brian Harvey, Labrador and Aboriginal Affairs Office
Kirsten Miller, Wildlife Division, Department of Environment & Conservation

Terre-Neuve Labrador

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
Ministère de l'Environnement et de la Conservation
Division de l'évaluation environnementale

Le 17 juin 2014

Maître David Schulze
Dionne Schulze – Cabinet d'avocats
507, Place d'Armes, bureau 1100
Montréal (Québec) H2Y 2W8

Objet : Réponse à votre lettre du 22 mai 2014 au sujet du Plan d'atténuation et de surveillance sur les espèces en péril pour le projet de ligne de transport d'énergie entre le Labrador et l'île de Terre-Neuve (Projet de transport d'énergie); N/d 7550-005

Maître,

Je vous écris en réponse à votre lettre du 22 mai dernier au sujet du Plan d'atténuation et de surveillance des incidences sur les espèces en péril (le « Plan »). Aux fins de la présente réponse, j'ai énuméré les points que vous avez soulevés et j'y répondrai dans l'ordre.

Échéancier

Comme il vous a été communiqué, ainsi qu'à votre client, dans les lettres du 24 mars 2014, du 17 avril 2014 et du 16 mai 2014, l'échéancier visant les consultations postérieures à l'évaluation environnementale auprès des organismes autochtones n'est pas arbitraire. Comme nous l'avons déjà indiqué, la Province est ouverte en tout temps au cours de la période de 30 jours à prendre en compte une demande de temps additionnel pour examiner tout plan de surveillance et d'atténuation distribué aux fins d'examen par le promoteur. Les demandes seront évaluées au cas par cas.

Pendant la période d'examen désignée de 30 jours, la Province est ouverte à tenir une téléconférence avec vous et votre client dans le but de discuter de tout point général ou précis du Plan qui vous préoccupe. Après renvoi du Plan, veuillez proposer une date et une heure en tout temps au cours de la période suivante de 30 jours et nous nous évertuerons à désigner un responsable compétent qui participera à une telle téléconférence. Si vous souhaitez que les discussions portent sur des points particuliers, veuillez nous en aviser pour que nous invitions le personnel technique compétent. En outre, s'il appert à la téléconférence que des discussions plus approfondies sont nécessaires, une réunion en personne pourra être organisée.

Financement

La position de la Province vous a déjà été communiquée, ainsi qu'à votre client, dans les lettres du 24 mars 2014, du 17 avril 2014 et du 16 mai 2014.

Effets

Comme vous le savez sans doute, le troupeau de caribous des monts Red Wine (TCRW) a été inscrit au fédéral en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* en 2001 et au provincial en vertu de la *Endangered Species Act* de Terre-Neuve-et-Labrador en 2002. La chasse des animaux de ce troupeau est depuis interdite. Le projet de protection est antérieur aux projets du cours inférieur du fleuve Churchill : production hydroélectrique et ligne de transport d'énergie Labrador-île de Terre-Neuve. Pour cette raison, la Province ne considère pas que les activités associées à ces projets touchent directement la capacité des Innus de Ekuanitshit à récolter des animaux du TCRW.

Forme de Plan d'atténuation

Dans sa lettre du 24 mars 2014, la Province a indiqué qu'une première ébauche du Plan avait été envoyée aux gouvernements/organismes autochtones aux fins d'examen. La Province a déterminé que des modifications importantes devaient être apportées à cette première ébauche et qu'une nouvelle version du plan serait envoyée aux Autochtones aux fins de consultation, conformément aux lignes directrices sur la consultation des Autochtones dans le cadre du projet, dès que le promoteur y aurait apporté les modifications requises. Le gouvernement s'attend à ce que le promoteur soit bientôt en mesure de présenter le Plan révisé, et dès lors, une période de 30 jours sera allouée aux fins de consultation par les Autochtones. Comme il a déjà été mentionné, la Province verra, par courtoisie envers votre client, à ce que la section du Plan révisé portant sur le caribou au Labrador soit traduite en français.

Forme de communication

Comme vous l'avez indiqué, la Table ronde sur le caribou de la péninsule d'Ungava étudie à l'heure actuelle les trois troupeaux que vous avez mentionnés, soit ceux de la rivière George, de la rivière aux Feuilles et des monts Torngat. Notre référence à la Table ronde visait à démontrer la volonté du gouvernement à collaborer avec le peuple innu plutôt qu'à créer une distraction, comme vous l'aviez suggéré. Les préoccupations des Innus de Ekuanitshit relativement au troupeau des monts Red Wine pourront être inscrites aux discussions de la téléconférence et aux processus de consultation des Autochtones susmentionnés dans le présent document.

Encore une fois, je vous remercie d'avoir porté vos préoccupations à notre attention.

Veuillez agréer, Maître, mes salutations distinguées.

Ivy Stone
Division de l'évaluation environnementale

c.c. Chef Jean-Charles Piétacho, Conseil des Innus de Ekuanitshit (par fax : 418-949-2085)
Brian Harvey, Bureau des affaires autochtones et du Labrador
Kirsten Miller, Division de la faune, ministère de l'Environnement et de la Conservation